

# COMITÉ DE VIGILANCE FERROVIAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER



Monsieur le Président  
Conseil Régional  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON cedex 02

## LETTRE OUVERTE

Saint-Germain des Fossés, le 21 janvier 2019,

Monsieur le Président,

*Nous vous avons envoyé le 24 octobre dernier le courrier ci-après. Celui-ci étant resté sans réponse de votre part depuis lors, nous vous l'adressons de nouveau.*

Les dessertes ferroviaires de notre Région suscitent l'exaspération légitime de nombre d'usagers, d'organisations syndicales, de formations politiques ainsi que de simples citoyens, tous attachés aux valeurs du Service Public Ferroviaire.

Les dernières annonces de fermetures de guichets à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, GANNAT, COMMENTRY, MONTLUÇON, de réduction des plages d'ouverture des guichets à MOULINS, VICHY et DOMPIERRE-SEPT-FONS augmentées des réductions drastiques de personnel dans les gares démontrent à quel point le département de l'Allier subit de plein fouet les conséquences d'une anticipation non avouée de la réforme ferroviaire votée en juin dernier par une confortable majorité de parlementaires. D'ici le 1er trimestre 2019 SNCF Mobilité en AUVERGNE va supprimer plusieurs dizaines de postes liées à ces seules activités.

Ces atteintes aux conditions de vente ont par ailleurs provoqué des rassemblements conséquents à COMMENTRY, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS et MONTLUÇON. D'autres vont suivre d'autant que les dessertes à partir de décembre 2018 vont connaître des modifications de nature à mécontenter davantage les usagers du rail.

En votre qualité de Président de l'Autorité Organisatrice de Transport qu'est la Région vous avez toute latitude, comme le prouve l'exemple de SAINT-FLOUR, pour vous opposer à ces attaques visant le Service Public Ferroviaire. Selon les principes énoncés dans la convention TER, la Région définit à l'opérateur la nature du service à effectuer. De notre point de vue, cette définition du service ne peut faire abstraction des élémentaires critères de qualité que représente notamment la présence commerciale en gare et dans les trains, garante évidente de la lutte contre la fraude, sujet de préoccupation de vos services.

Il vous appartient également de mettre en oeuvre une desserte ferroviaire de qualité entre Montluçon et Lyon, demande unanimement reconnue nécessaire et urgente.

Face au démantèlement constaté de l'activité ferroviaire dans l'ALLIER, un Comité de Vigilance citoyenne pour le Service Public Ferroviaire se constitue dans notre département dont les premiers signataires vous adressent ce courrier.

Nous souhaitons vous entretenir au plus vite de la difficulté rencontrée à desservir l'ALLIER par le mode ferroviaire à l'évidence plus soucieux des enjeux énergétiques et environnementaux qui nous font face.

Dans l'attente, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée,

*Le Comité de Vigilance Ferroviaire de l'Allier,*

Premiers signataires :

*UD CGT 03, Syndicats CGT des Cheminots de l'Allier, FSU 03, Solidaires Allier, CODERAIL Montluçon, Commentry Pour Tous, Rassembler Pour Agir – Saint-Germain-des-Fossés, L'Humain d'Abord Montluçon, Vivre Ensemble à Commentry, Fédération PCF Allier, Groupes d'Action France Insoumise : Montluçon Nord – Montluçon Canton Ouest – Montluçon Saint-Jean Insoumis – Montluçon Sud l'Insoumise – Insoumis Commentry – Insoumis Montluçon – Domérat – Désertines, Jeunes Génération.s Allier, Groupe Communiste républicain & citoyen – Conseil Départemental, Jean-Paul Dufrègne – Député de l'Allier*

**Comité de Vigilance Ferroviaire de l'Allier**

C/O CODERAIL – Maison des Cheminots – 2 rue Chantoiseau – 03100 MONTLUÇON